

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 30 mars.....	p 2
Taxe Locale d'Équipement.....	p 3
+ 0,28 %	
pour la taxe professionnelle	p 3
n'en brûlez pas d'envie	p3
Fragerie de pentecôte	
Country du 17 juin	p4
Brodeuses.....	p 5
L'âge de galce 2 au cinéma.....	p 5
La GRS qui gagne.....	p 6
Soirée cabaret.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Randonnées.....	p7
Etat Civil	p8
Agenda mai-juin.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 255
MAI
2006



Que sur le bord des chemins s'épanouissent les fleurs jaunes, s'évanouissent les sacs jaunes... (Photo Rédaction)
DES GESTES SIMPLES POUR LA BEAUTÉ DE NOTRE VILLAGE,

Avec l'arrivée du printemps, la renaissance de la végétation rend notre commune encore plus agréable à vivre.

Il est dommage de constater çà et là, la présence récurrente de sacs poubelles en bordure de chaussée.

Une communication a été faite dans chaque foyer pour préciser les jours de collectes modifiés depuis le 1er avril 2006. Celle-ci n'est peut être pas arrivée partout ou a pu être mal comprise.

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET BIO DECHETS :

SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE :

- ramassage hebdomadaire dans la nuit du mardi au mercredi ;
le dépôt doit donc se faire le mardi soir.

COLLECTE TRI SELECTIF (sacs jaunes) :

- TERRITOIRE BOURG :

Ce territoire inclut les habitations suivantes :
- entrée sud, à partir du cimetière ;
- entrée nord, à partir du rond point du peuplier major ;
- entrée est, à partir de combe noire
- entrée ouest, à partir de la rochandry

Ramassage à quinzaine le jeudi matin des semaines impaires

Le dépôt doit se faire le mercredi soir des semaines impaires.

- TERRITOIRE VILLAGES :

Ce territoire inclut tous les foyers hors périmètre bourg.

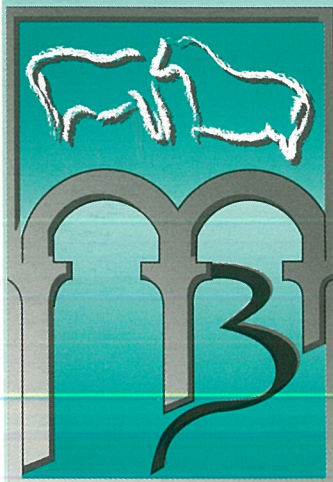
Ramassage à quinzaine le jeudi matin des semaines paires

Le dépôt doit se faire le mercredi soir des semaines paires.

Il peut arriver à chacun de se tromper de jour ou de semaine, ou que les sacs déposés ne soient pas collectés pour problème de tri non respecté ; dans ces cas là, nous vous demandons de bien vouloir récupérer vos dépôts et de ne les remettre en collecte qu'au soir opportun.

Nous sommes persuadés que vous êtes attachés à la beauté de notre village et ces gestes simples y contribuent très largement.

Le maire
Cécile FORGERON



Augmentation des loyers communaux

Trois loyers communaux seront augmentés au 1er mai 2006 selon le nouvel Indice de Référence des Loyers (IRL) dès sa parution.

Maintenance parc extincteurs

Mme le Maire présente le résultat de la consultation des différents fournisseurs de matériel incendie et leur maintenance.

Au vu des devis présentés, le Conseil Municipal retient la société ABC Feu pour assurer la maintenance et la fourniture du matériel incendie pour une période de 3 ans.

Syndicat Intercommunal de la Charraud

Le SIAH de la Charraud a besoin de l'aval des communes de Mouthiers et Voeuil pour la restauration des deux affluents de la Charraud traversant les dites communes, à savoir la Font de quatre francs et la Font du Roc. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce programme de travaux consistant à la restauration du lit et des berges sur 3 500 ml.

Papeteries Laroche

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la déclaration d'aliénation des anciennes papeteries Laroche soumises à droit de préemption.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption à l'occasion de cette vente.

Livres de mariage

Le Conseil Municipal décide de passer commande de 20 « livres de mariage » qui seront remis aux mariés lors de la célébration de leur union.

**Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
9 JUIN
à 20 H 30**

Taxe Locale d'Équipement (gros plan page 3)

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande d'exonération de TLE pour un projet de construction sur la commune ; le Conseil Municipal refuse cette exonération et proposera au pétitionnaire de faire une demande d'étalement pour le paiement de cette taxe auprès du trésorier chargé du recouvrement.

Participation école Angoulême

Le Conseil Municipal accepte de participer financièrement aux frais de fonctionnement de l'école maternelle des Valettes pour les frais de scolarisation d'un enfant de Mouthiers fréquentant cette école pour l'année 2005-2006 pour des raisons médicales.

Crèche familiale

Devant le développement de l'activité de cette structure, la demande d'augmentation de temps de travail de Mme la Directrice de la crèche est acceptée par le Conseil Municipal ; le temps de travail de cette dernière passera de 70 à 80% d'un temps complet.

Rémunération stagiaire

Le Conseil Municipal décide d'allouer une prime à un stagiaire ayant effectué 16 semaines de stage à la mairie sur une période de 2 ans afin de la remercier pour son investissement au sein de l'équipe.

Impayés redevances assainissement

Le Conseil Municipal charge le trésorier de la commune de procéder au recouvrement des impayés pour la période de juin 2004 à juin 2005 ; ceux-ci s'élèvent à la somme totale de 4 619,65 euros.

Travaux station d'épuration

Suite à la décision de la commission d'appel d'offres qui a retenu l'entreprise SOGEA/SINT pour l'exécution des travaux de la nouvelle station d'épuration, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché de travaux à intervenir pour la somme de 505 905 euros HT.

Le programme d'investissement et le plan de financement (équilibré à 651 831 euros) suivants sont adoptés par le Conseil Municipal

Programme d'investissement		Plan de financement	
Travaux	505 905,00	Subv. Conseil Général	132 800,00
Conduite opération	29 000,00	Subv. Agence de l'Eau	86 800,00
Études précalculables	5 796,00	Récupération TVA	104 231,27
Divers	1 382,00	Autofinancement	98 000,00
Total hors taxes	542 083,00	Emprunt	230 000,00
TVA	106 248,27		
Total TTC	648 331,27		
Acquisition terrain	3 500,00		
TOTAL GÉNÉRAL	651 831,27		651 831,27

Nomination d'un délégué CAUE

Suite à la démission de Mme VALLAT, le Conseil Municipal désigne Mme PORTE en qualité de délégué titulaire et M. RÉVÈREAU en qualité de délégué suppléant pour siéger au sein du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement).

	commune	Assainissement	Transport
Compte administratif 2005			
Dépenses fonctionnement	1 222 356,05	23 765,70	16 254,87
Recettes fonctionnement	1 725 658,79	110 187,98	16 940,12
Résultat	+ 503 302,74	+ 86 422,08	+ 685,25
Dépenses investissement	609 694,39	33 243,68	6 934,63
Recettes investissement	344 774,60	46 890,87	6 934,63
Résultat	- 265 019,79	+ 13 647,19	
Budget primitif 2006			
Dépenses fonctionnement	1 832 459,95	131 672,00	22 640,00
Recettes fonctionnement	1 832 459,95	131 672,00	22 640,00
Dont résultat reporté 2005	109 748,95	86 422,00	685,25
Dépenses investissement	1 877 045,24	697 810,00	98 820,00
Dont déficit reporté	265 019,79		
Recettes investissement	1 877 045,24	697 810,00	98 820,00
Dont résultat 2005 capitalisé	393 553,79	13 647,00	

Les comptes administratifs 2005 et les budgets primitifs 2006 sont votés à l'unanimité. Les **taux des taxes restent inchangés** par rapport à ceux de 2005 (taxe d'habitation, taxes foncières).

La taxe locale d'équipement est due lors de la construction, la reconstruction et l'agrandissement de bâtiments de toute nature. Cette taxe est reversée à la commune et affectée à ses dépenses générales d'urbanisation.

Pour le calcul de cette taxe, il existe plusieurs catégories de constructions. Pour chacune est attribuée une valeur forfaitaire par mètre carré de plancher hors gros œuvre. Ces valeurs évoluent annuellement en fonction de l'indice du coût de la construction.

Elle doit être versée au Trésor Public en deux fractions égales.

Le premier versement est exigible à l'expiration d'un délai de dix-huit mois à compter de la date de délivrance du permis de construire ou de la date à laquelle l'autorisation de construire est réputée avoir été tacitement accordée.

Le second versement est exigible à l'expiration d'un délai de trente-six mois à compter de la même date



N'EN BRÛLEZ PAS D'ENVIE..!

Il y en a plein qui en brûlent d'envie... de brûler quelques déchets de bois en bout de jardin ou au fond de la cour. Pourtant ils résistent à cette envie avec raison puisque les feux de plein air sont interdits par arrêté préfectoral depuis 2002.

Cette interdiction vaut pour toute l'année et concerne évidemment les déchets qui ne doivent pas être traités par incinération...

Pour les feux de bois, la mesure vaut limitation des risques d'incendie qui en période sèche peuvent conduire à la catastrophe en cas de propagation.

C'est pourquoi, les feux d'artifice, de St Jean, feux de camp... sont eux aussi interdits car assimilés aux feux de plein air.

Ce règlement départemental interdit également le brûlage des déchets autres que le bois car l'incinération de certains déchets produit des polluants très dangereux comme la dioxine. De ce point de vue, les petits feux font ensemble une grande pollution, même si, isolément, leur danger est modéré.

D'où l'importance de nos comportements individuels dans la qualité de vie de tous... et inversement.

Telle est la hausse de taux votée par les élus communautaires pour la taxe professionnelle 2006, lors de la session budgétaire.

Pour les entreprises de la commune, ce taux pourrait donc être négatif car la mise en place d'un taux unifié de taxe professionnelle dans la communauté de communes fait que chaque année le taux dans chaque commune se rapproche du taux moyen fié à 10,46 % cette année.

Le budget voté pour l'année 2006 sera celui de la poursuite des investissements avec la réalisation du multiple service de Voeuil et Giget, boulangerie-pharmacie, de la boucherie de Roulet et le début de l'atelier-relais de l'espace Gutenberg.

En matière d'aménagement de l'espace, le programme de travaux de gros entretien sur les voiries communales est maintenu à hauteur de 400 000 euros soit près de 150 000 € de plus que les premiers programmes annuels de la communauté. Il reste néanmoins vraisemblable de revenir, dans les prochaines années, à un niveau plus élevé de dépenses, (500 000 ?) pour ne pas générer de dégradation prématurée source de nouvelles dépenses d'entretien.

Au croisement de ces deux compétences, les chantiers de voirie des Moisans à Sireuil et de Buffeajasse à Roulet permettront de conforter l'activité et donc l'emploi dans notre communauté.

L'achèvement de ces projets signifie cependant la fin d'un cycle et la nécessité, sans doute d'une pause enrichie d'une réflexion sur la stratégie et les actions à mettre en œuvre pour favoriser la localisation d'activités dans toutes nos communes.

Rappelons que nos choix de structure, commerces et zones économiques sont prévus pour générer des recettes nouvelles qui devraient amortir nos emprunts et augmenter nos moyens pour réaliser d'autres équipements.

La mise en place d'une fiscalité sur les ménages se traduira par un produit d'environ 2 500 euros soit... 25 centimes par habitant.

Cette faible contribution aura néanmoins un gros effet puisqu'elle permettra à la communauté de pouvoir fixer librement le taux de taxe professionnelle qui cette année, avec + 0,28 % est loin de l'inflation à 1,9 %.

FRAIRIE DE PENTECÔTE

Soirée

« DANSES DU MONDE »

19 H Repas africain
Adultes 10 € enfants - de 12 ans 5 €

Soirée SPECTACLE

danse africaine GRS HipHop
tarif pour le spectacle uniquement

LA FÊTE AU VILLAGE

concours de pétanque
Concours de belote
Jeux anciens et jeux pour enfants
Tickets de manège à gagner
Accrobranche

Menu Salade printanière rôti de porc aux herbes fromage + croustillant multifruit

Adultes 10 € enfants - de 12 ans 5 €
S'inscrire à La MJC avant le 29 ma

A partir de 22 H animation musicale avec banda fanfare
le dépar aura lieu sur l'espace de la fête foraine pour un parcours pyrotechnique avec des surprises tout au long du trajet dans le bourg jusqu'au bouquet final.

Journée pêche aux tourbières

CINÉMA à la MJC 17 H L'âge de glace 2

Menu
Éventail d'avocat aux crevettes
Poulet Yassa et son riz pilaf
Salade de fruits exotique

Adultes 5 (adhérent MJC 3€) €
enfants - de 12 ans 2 € (gratuit adhérent MJC)

TREMPAINS Star challenge

Ouvert de 7 à 77 ans
Catégories d'âge chacun peut inter-
préter une chanson
Récompenses

SAMEDI 3 JUIN
à 19 H
Salle polyvalente

SAMEDI 3 JUIN
à 21 H
Salle polyvalente

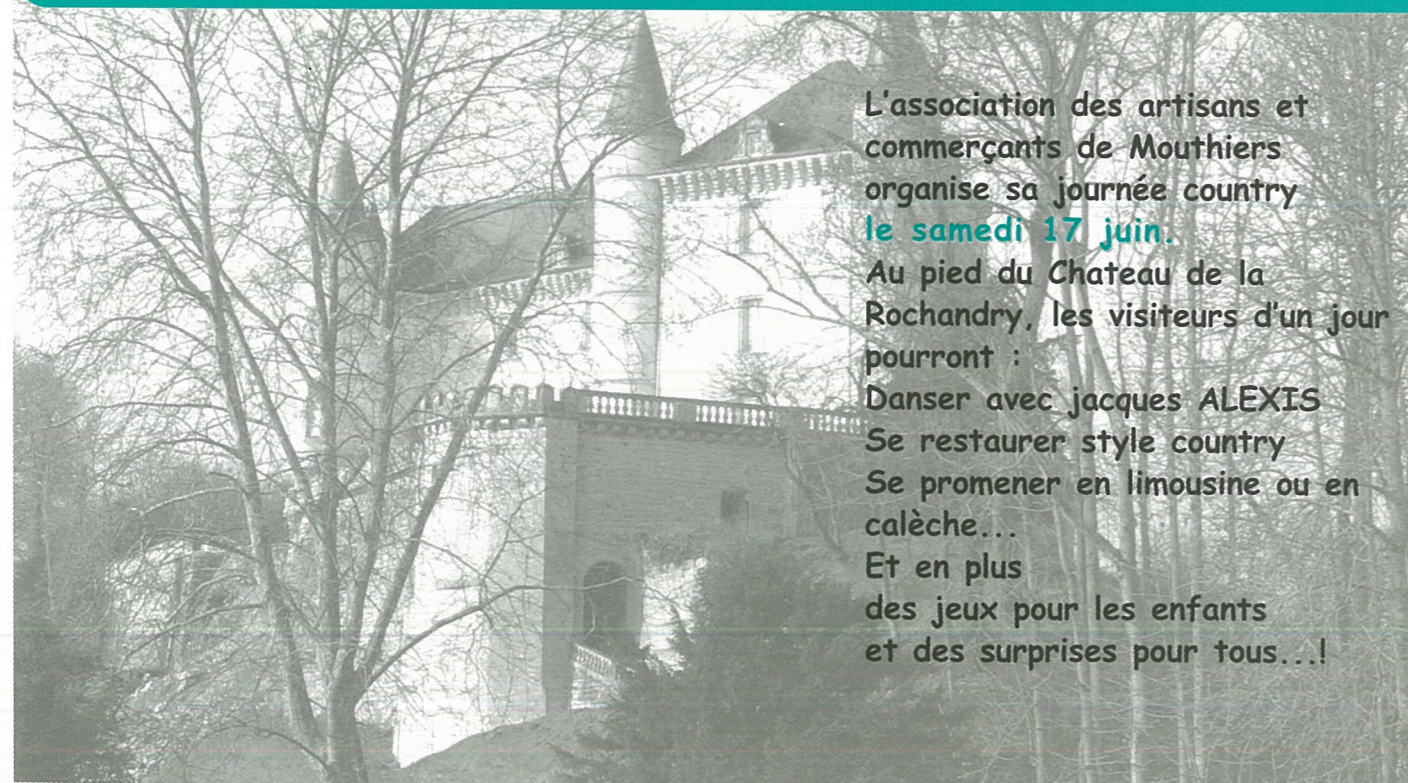
DIMANCHE 4 JUIN
à 16 H
Place
du champ de foire

20 H
Repas buffet froid

22 H 30
Parcours feu d'artifice

LUNDI 5 JUIN
à partir de 8 H
aux tourbières

SAMEDI 17 JUIN SERA COUNTRY



L'association des artisans et commerçants de Mouthiers organise sa journée country le samedi 17 juin.

Au pied du Chateau de la Rochandry, les visiteurs d'un jour pourront :

Danser avec Jacques ALEXIS
Se restaurer style country
Se promener en limousine ou en calèche...

Et en plus des jeux pour les enfants et des surprises pour tous...!

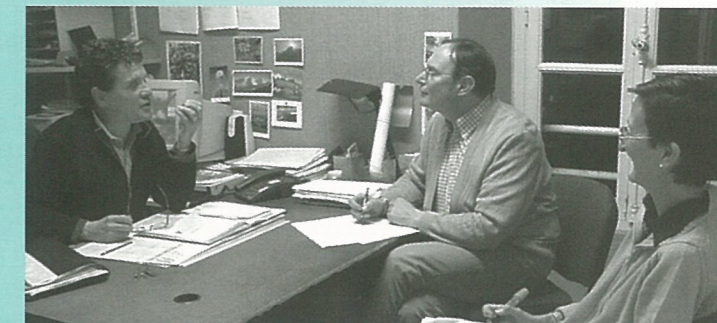
AMIES BRODEUSES

« Si vous souhaitez passer un bon moment autour de la broderie, je vous propose 2 heures hebdomadaires de rencontre afin de discuter, partager des techniques, des modèles, ou tout simplement broder ensemble. Vous êtes intéressées ?

Contactez-moi au 06.82.97.24.15 ou venez vous faire connaître à la M.J.C. de Mouthiers. Plus nous serons nombreuses, plus l'expérience sera enrichissante ! Brodeusement vôtre. »

Mélanie

LA M.J.C.
FÊTERA
SES
20 ANS



Inscriptions à l'école élémentaire

Mme VILALBA-MALHERBE, directrice de l'école élémentaire, recevra les parents pour les inscriptions au cours préparatoire ou autre niveau, du mardi 6 juin au vendredi 16 juin de 16 heures 45 à 17 heures les jeudis 8 et 15 juin toute la journée sur rendez-vous pris au préalable. Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

05.45.67.93.77

PERMANENCE CAISSE D'ASSURANCE MALADIE

Attention !!!!

A compter du mois de mai et jusqu'au mois de juillet, les jours et heures de permanence en mairie changent.

La permanence aura lieu le lundi matin de 11 h à 12 h tous les quinze jours aux dates suivantes :

Lundi 15 mai	Lundi 26 juin
Lundi 29 mai	Lundi 10 juillet
Lundi 12 juin	Lundi 24 juillet

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ?

Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site internet intercommunal :

www.cc-charente-boeme-charraud.fr
Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à site-cbc@wanadoo.fr

LUNDI 5 JUIN

à 17 H à la MJC
" L'ÂGE DE GLACE 2 "



SOIRÉE CABARET

L'association des Parents d'élèves de Mouthiers organise une soirée cabaret avec repas ;

mise en scène et présentée par les parents d'élèves à 19 heures 30 à la salle polyvalente de Mouthiers.

**SAMEDI 20
19 H 30**

BRIC A BRAC DU FOOT

Le SCM section football de Mouthiers a le plaisir d'organiser son bric à brac le dimanche 4 juin. Le SCM propose à ceux qui le souhaitent de se restaurer sur place (sandwiches, frites, boissons). Le prix d'entrée est de 1 euro par adulte, les enfants de moins de 12 ans entreront gratuitement.

Le Bric à Brac se déroulera au stade de foot de Mouthiers. Celui-ci est ouvert à tous. Le prix du mètre linéaire est de 3 euros.

Contact et inscription
Annie Lasnier
05.45.67.28.73.

DIMANCHE 4 JUIN

de 6 H à 18 H 30
au stade

G.R.S.

Dimanche 2 avril, les gymnastes de Mouthiers sur Boême avaient rendez-vous à Gradignan (Gironde) pour tenter leur qualification au championnat national Equipes et Festival UFOLEP, qui se déroulera à Orléans les 18 et 19 mai 2006.

Sur les deux équipes engagées les débutantes - Marion DOUCET, Anne-Sophie GUERINAUD, Chloé LECLERC, Eléonore DENIAUD - se classe première en Masse-Chorégraphié et emporte donc leur première qualification pour la finale nationale.

L'équipe fanion - Nathalie BOUSSARIE, Emilie BERBESSON, Layla CURMI,



le podium Masse-Chorégraphié
1^{er} Mouthiers 2^e Eysines
3^e Gradignan

Marie Lebecque - dans un nouveau programme Excellence difficile, n'ont pu assurer l'exécution d'un programme sportif et artistique de qualité et devront attendre l'an prochain pour confirmer leur niveau. Soulignons que Marie LEBECQUE et Nathalie BOUSSARIE ont passé l'examen pratique en vue d'obtenir leur diplôme A de juge en GRS.

Une autre compétition, "le circuit jeunesse" était ouverte pour les jeunes de 8 à 10 ans. Deux équipes de Mouthiers et une individuelle Céline MOUCHARD ont vécu leur première expérience à côté des clubs de Limoges, Allasac, La Souterraine, Lormont, Bassens,



la joie de la première place

Gradignan et Eysines. L'entraîneur, Céline BOIS-SEAUD, tout comme les parents présents à Gradignan ont pu apprécier la concrétisation des efforts réalisés et la bonne prestation de leurs ensembles massues et ballon.

Ces bonnes nouvelles permettent de vous donner rendez-vous pour notre prochaine sortie à Orléans avec l'équipe Masse-Chorégraphié.

Les grandes, quant à elles, poursuivent le programme scolaire UNSS en présentant un ensemble cerceaux avec le Lycée de l'Image et du Son et se mettent en route tout comme les plus jeunes pour déjà penser aux nouveaux programmes de l'an prochain.



l'équipe Masse-Chorégraphié

SECOURS POPULAIRE

Dorénavant, le Secours Populaire ouvre son local au 57, rue de la Boême à Mouthiers le 1er samedi et le 3ème mercredi de chaque mois de 14 heures à 16 heures.

1er SAMEDI
3ème MERCREDI
de chaque mois

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
we 1er mai	Dominique et Alain 05.45.67.83.24		Touraine (Chinon) ou Deux-Sèvres			
ven 12 mai	Randonneurs de Linars	20 h	Linars	Place de la mairie	20h30	10
Dim 14 mai	Marie et Dominique 05.45.67.93.42	7 h	La Rochefoucauld	rue Thibaut	7 h30	10, 20 ou 25
Dim 21 mai	Michel		Cognac			
25 et 26 mai	Daniel 05.45.67.84.30		15 ans de sentiers de Boême "tour de MOUTHIERS infos complémentaires dans le présent bulletin			
sam.3 juin	Marie et Dominique 05.45.67.93.42	7 h 30	Randonnée des côtes de Bourg	le Port	9 h	
dim.18 juin	Bernard et Maryvonne 05.45.25.08.16	8 h	Chantillac	place de la mairie	9 h	16



SENTIERS DE BOËME fête ses 15 ans

A cette occasion, les membres de l'association feront le tour de la commune à pied sur 2 jours, avec bivouac.

Sentiers de Boême invite toute personne intéressée à participer à cette manifestation à la demi-journée ou à la journée :

Jeudi 25 mai

9 h 30 : départ place de la mairie
12 h 15 : arrivée « Chez Chagneau » (entre Gersac et Claix) ; 10,8 km ; repas tiré du sac
14 h : départ de « Chez Chagneau »
16 h : arrivée à Nanteuillet ; 7,6 km

vendredi 26 mai

9 h 30 : départ de Nanteuillet
12 h : arrivée à Voeuil, rte du Rosier ; 9,8 km ; repas tiré du sac
14 h : départ de Voeuil, rte du Rosier
16 h : arrivée à Mouthiers place de la mairie ; 8 km

Le retour des conducteurs sera assuré. Pour toute information complémentaire, 05.45.25.08.16 ou 05.45.67.84.30 ou 05.45.67.93.42

MERCREDI

environ 2 heures
à allure tranquille.

Départ à 14 heures place du champ de foire

MAI : 3, 17 et 31

JUIN : 14 et 18

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

10 mars : Enzo RENÉ

« lotissement les Grands Bois »

13 mars : Paul DOSBA~A

« montée de Combe Noire »

DÉCÈS :

3 avril : Réhone, Odette JAMAIN veuve PILLET

FPA la Chauvéterie

SUR VOTRE AGENDA

MAI

7 : journée pêche aux étangs communaux et repas à la salle polyvalente (FNACA)

8 : commémoration du 8 mai 1945

14 : repas des anciens par le Cercle des Aînés à la salle polyvalente à 12 h

20 : soirée repas cabaret par les parents d'élèves à la salle polyvalente à 19 h 30

JUIN

3, 4, 5 : Frairie de la Pentecôte « Mouthiers en fête » (fête foraine, repas, animations et feu d'artifice)

5 : concours de pêche par l'Association Tourbières et Loisirs aux étangs communaux

10 et 11 : tournoi de football par le SCM Foot au stade

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Jackie CARHAN en concert avec ses élèves à Mouthiers

(Photos Alain PORTE)

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Le numéro 256 sortira début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai.

C'est dans ce numéro de juin que peuvent être les annonces les activités prévues jusqu'au 15 juillet.